

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Du 29 Juin 2020

*Le 23 Juin 2020, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 29 Juin 2020 à 20h30, en Conseil Ordinaire.*

*L'an deux mil vingt, le 29 Juin à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.*

Etaient présents :

Bernard WEILER Maire, Clément GOELDEL, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Jean-Marie CHAPPELLET, Gaëlle FLOCH, Stéphane JEANTY, Dimitri BOUVIER, Julien RONDET, Didier DE AMORIN, Cécile DECARREAUX, Éric GIRARDIN, Dominique PATEIRON, Laurent PATEIRON, Paul-Édouard LAROCHE.

Absents : 0

Absent excusés : 0

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

## ORDRE DU JOUR

Délibérations :

*32/2020 : Autorisation au Maire à signer à un avenant au contrat d'assurance auprès du centre de gestion.*

*33/2020 : Mise en place d'une prime exceptionnelle aux employés communaux pour la continuité de service public pendant l'état d'urgence sanitaire.*

*34/2020 : Autorisation au maire à effectuer toutes les démarches pour intégrer les « biens sans maître » dans le patrimoine communal.*

*35/2020 : Acquisition de la parcelle E 203 et autorisation au Maire à signer tous documents relatifs à cet achat.*

*Le maire demande l'autorisation d'ajouter les délibérations suivantes :*

*36/2020 : Elections des conseillers communautaires*

*37/2020 : Retrait de la délibération d'élection au SIEM (16/2020)*

*38/2020 : Election Commission éclairage*

*39/2020 : Retrait de la délibération 17/2020 concernant les membres de la commission des impôts directs*

*40/2020 : Délibération pour la commission des impôts directs*

*Les conseillers acceptent l'ajout de ces délibérations à l'ordre du jour.*

### Informations diverses.

*Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.*

*Avancement du chantier « Espace Plein Air » et pré réception des travaux de la terrasse de la Mairie.*

*Compte rendu de la réunion FREDONCA.*

*Projet d'embellissement de la traversée de Montchenot (rencontre avec le représentant de l'UNESCO).*

*Plan de Gestion de la forêt communale.*

*Sentier Pédagogique.*

*Rapport des commissions.*

*Dératisation.*

### Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 8 Juin 2020. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Didier de Amorin accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## DÉLIBÉRATIONS

### 32/2020 : Autorisation au Maire à signer un avenant au contrat d'assurance auprès du centre de gestion.

Le centre de gestion ayant modifié la procédure des déclarations de sinistres des agents (arrêts maladie, accidents du travail ...) il est nécessaire de modifier la convention en conséquence, par un avenant.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

### 33/2020 : Mise en place d'une prime exceptionnelle aux employés communaux pour la continuité de service public pendant l'état d'urgence sanitaire.

Le gouvernement a incité les mairies à verser une prime à ses personnels quand ceux-ci n'ont pas fait valoir leur droit de retrait pendant la pandémie. Mr Weiler se félicite de la continuité de services assurée par les employés de la commune. Le maire propose donc 1000 euros à verser à Madame Bouvier et Mr Leroux et 330 euros à Mme Bouxin (prorata du temps partiel).

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

**34/2020 : Autorisation au maire à effectuer toutes les démarches pour intégrer les « biens sans maître » dans le patrimoine communal.**

Un certain nombre de parcelles n'ont pas de propriétaire (pas de titre de propriété connu). M. le Maire demande l'autorisation, comme la loi l'autorise à le faire, d'intégrer ces parcelles dans le patrimoine communal. Les démarches doivent être entreprises par la commune.

Un héritier a 30 ans pour se faire connaître mais devra faire en la preuve et présenter un titre de propriété : dans ce cas, il serait tenu de payer les arriérés d'impôts et rembourser la commune des frais d'entretien engagés sur la période de vacance.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

**35/2020 : Acquisition de la parcelle E 203 et autorisation au Maire à signer tous documents relatif à cet achat.**

Ce bien est lié à une succession dont les héritiers ne veulent pas bénéficier. Le notaire, chargé de cette succession a fixé le prix de vente à 300 €. La surface de cette parcelle est de 650 m<sup>2</sup>. A noter que la parcelle attenante E204 n'est pas cessible à ce jour.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

**36/2020 : Elections des conseillers communautaires**

La première réunion de ce conseil communautaire se tiendra le 10 Juillet.

Le maire est de facto titulaire mais il faut élire le suppléant.

Le maire procède à l'appel à candidature depuis le tableau de résultats aux élections.

Clement Goeldel renonce à se présenter

Jean-Pierre Cocquelet renonce à se présenter

Estelle Courteix renonce à se présenter

Jean-Marie Chappellet renonce à se présenter

Gaelle Floch renonce à se présenter

Stéphane Jeanty renonce à se présenter

Julien Rondet renonce à se présenter

Didier de Amorin renonce à se présenter

Eric Girardin propose sa candidature au poste de suppléant

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1**

**APPROBATION À LA MAJORITE**

### **37/2020 : Retrait de la délibération d'élection au SIEM (16/2020)**

Vu les remarques du SIEM, la délibération n° 16/2020 du 08/06/2020 doit être retirée. En effet, les communes de la Communauté Urbaine n'ont plus la compétence de distribution publique d'électricité, qui a été reprise par la CUGR, depuis 2017. C'est le Conseil Communautaire qui désigne les représentants du territoire de la CUGR au SIEM en lieu et place de ses communes adhérentes.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

### **38/2020 : Election Commission éclairage**

Suite au retrait de la délibération n° 16/2020 du 08/06/2020, le Maire propose de créer une commission «ECLAIRAGE » composée de 3 membres.

Se proposent :

Jean-Marie Chappellet et Laurent Pateiron, anciennement à la commission du SIEM et M. Clément GOELDEL

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3**

*Ces membres sont élus à la majorité*

### **39/2020 : Retrait de la délibération 17/2020 concernant les membres de la commission des impôts directs**

Une des conditions à remplir, conformément au 3<sup>ème</sup> alinéa du 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, pour figurer sur la liste des personnes proposées pour être commissaires, est d'être inscrit au rôle des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises). Monsieur LAROCHE ne remplissant pas cette condition ne peut donc pas être proposé et doit être remplacé.

La délibération n° 17/2020 listant les 24 personnes proposées dont M. LAROCHE doit donc être retirée.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

### **40/2020 : Délibération pour la commission des impôts directs**

Suite à la délibération précédente, la nouvelle composition de la commission des impôts proposée au vote est la suivante :

Clément GOELDEL, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Jean-Marie CHAPPELLET, Gaëlle FLOCH, Stéphane JEANTY, Dimitri BOUVIER, Julien RONDET, Laurent PATEIRON, Dominique PATEIRON, Eric GIRARDIN, Didier de AMORIN, Cécile DECARREAUX, Gilles LUCAS, Francis MARTIN, Jean-Pascal CARUEL, Marcel STROEBEL,

Bernard JACQUINET, Wily DUBOS, Claude PREVOT, Alain LAURENT, Joel COESSENS,,  
Marie-Françoise CANONNE, Jean-Pierre DONNET

Les Services fiscaux choisiront les membres de la commission.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **A) Rapport des commissions :**

#### **1) Développement durable et espaces verts :**

Réunion avec les intervenants de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles qui travaille à l'amélioration des pratiques phytosanitaires) du 19 juin 2020 : objectif de prise de conscience de la gestion des espaces verts dans la commune. Même si la présentation semble plus pertinente pour les villes urbaines importantes, des points étaient intéressants à creuser (Ex : la relation du citoyen avec la présence de mauvaises herbes sur la voie publique : est-ce vraiment un problème ?) Pas beaucoup de choses concrètes avancées mais une approche commerciale à confirmer ou pas : il est effectivement possible de demander à la FREDON de trouver des solutions pour cette gestion. Il faut demander un devis mais au préalable bien cibler les besoins.

La commission fait les suggestions suivantes :

- de s'équiper d'un système de brosse permettant la destruction des plantes apparentes (sans destruction de la racine bien sûr) et de se fixer sur les mauvaises herbes de plus de 10 cm de haut .
- de faire de la pédagogie dans le village sur les plantes invasives ou dangereuses (ex : Ambrosie, .. )
- de chercher une solution visant à stocker les eaux rejetées par les fontaines pour utilisation d'arrosage collectif.
- de travailler avec la commission fleurissement sur l'augmentation des vivaces versus fleurs annuelles

Le sujet sur la relation avec les viticulteurs sur les traitements a été aussi évoqué (suite à une plainte d'un riverain sur une limite de traitement et l'heure de passage un dimanche). Ce sujet est un sujet sensible mais il y a une loi à respecter et à faire respecter. Il est important pour nous de collaborer à créer un trait d'union serein entre les riverains et les viticulteurs. Ce dossier est à la fois pédagogique (ex : le passage en bio nécessite de passer plus souvent dans les vignes) et aussi technique (comment assurer une communication entre les parties). La commission est chargée d'organiser une réunion à la rentrée de Septembre avec les représentants des vignerons.

#### **2) Vie culturelle et associative :**

Les manifestations ont été annulées pour la plupart dans le contexte COVID.

Concernant la fête patronale, le protocole à appliquer est assez sévère à date (100 personnes maximum sur la place)

L'hypothèse consiste à demander aux forains de faire respecter les consignes de sécurité ce qui paraît assez compliqué.

Il faut se rapprocher de JM Fleury pour prévoir plusieurs points de vue pour le feu d'artifice permettant la répartition du public

Le conseil propose de solliciter une prestation d'un Service de sécurité pour les périodes de Samedi soir jusqu'à 23 heures et Dimanche Après midi.

Noël : voir à changer de formule pour faire plus participer les gens du village à l'animation et la décoration du village à cette période (1<sup>er</sup> week-end de décembre)

### 3) **Travaux Urbanisme voirie**

Objectif : faire le point sur les travaux en cours et l'inventaire des sujets non réalisés par le conseil précédent.

Trottoirs rue de Rilly

Porte du cimetière (en cours)

Terrasse mairie (en cours)

Pergola : revoir le prestataire pour finir le dossier (notamment la mise en place des contre-ventements). Solution interne à trouver pour le bâchage.

Circuit PEFC : (sentier didactique dans la forêt communale) Piquets 12 ou 13 à planter nous-même (devis à venir pour mécanisation de la pose)

Voie de retournement en forêt : toujours en cours (pour rappel : permet de valoriser les parcelles de coupes)

Toiture du clocher reporté sur septembre

Terrain de sports (en cours et bien engagé) : une partie des livrables sera opérationnelle fin juillet Nouveauté : nécessité de mettre un pare ballon dans la longueur pour éviter l'envoi dans les jardins avoisinants. Coût important car nécessité de faire quelque chose de durable mais absorbable dans le budget général du projet.

Il doit y avoir une bande de 70 cm tout autour de la piste : Didier de Amarin souligne que ce n'est pas le cas dans certaines parties (le long du fossé) et qu'il faudra être vigilant, voire à buser peut-être une partie pour permettre le remblais.

Projet complémentaire de containers (vestiaires et sanitaires) étudié mais ajourné par le conseil précédent. La commission suggère de regrouper toutes les initiatives en un seul lot et déposer des demandes de subvention en conséquence.

Aménagement des jardins participatifs prévu dans la première tranche avec rehaussement du terrain souhaité pour éviter l'inondation.

### 4) **Communication :**

Bulletins communaux : calendrier 2 par an (un fin Aout / un en Janvier ). Estelle Courteix fait appel aux bonnes volontés pour la rédaction d'articles, notamment relatifs aux projets en cours .

Panneaux indicateurs : développer des panneaux indicateurs de petites tailles et esthétiques, permettant la signalétique des intérêts du village. Les viticulteurs locaux pourront figurer sur ces panneaux s'ils le souhaitent.

Dimitri Bouvier annonce que les viticulteurs réaliseront une opération « Portes ouvertes » les 11 / 12 Juillet.

## **B ) Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.**

Sybile de Guizelin et Dominique Lefevre acceptent de reconduire leur participation à cette commission.

Julien Rondet se propose d'y participer en tant que membre du Conseil Municipal.

## **C ) Projet d'embellissement de la traversée de Montchenot (rencontre avec le représentant de l'UNESCO).**

Réunion pour prise de contact avec la mission Unesco le 22 juin 2020. La mission Unesco établit la feuille de route pour les différents partenaires du projet et coordonne le dossier. Elle souhaite que le projet d'embellissement de Montchenot soit un vrai pilote qui puisse servir de modèle et être décliné sur d'autres communes candidates.

Nous devons pour cela au préalable rencontrer les élus anciens et nouveaux d'Hautvillers qui ont mené à bien un projet similaire d'embellissement très réussi de leur commune. A revoir en septembre prochain.

Les moyens attribués à ce projet peuvent être très importants (enfouissement des réseaux, refonte complète de la voirie etc .. ) .

La question de l'avenir du bâtiment ORPEA est posée. Mr Weiler est en attente d'information à ce sujet mais le projet UNESCO pourrait conduire à cacher totalement le bâtiment si besoin par des plantations additionnelles par exemple.

Suite à l'incident récent d'arrachage d'une gouttière et de fils électriques lié au stationnement sauvage d'un camion en face de la boulangerie et des nombreuses infractions constatées régulièrement dans cette zone, le conseil envisage l'acquisition et la pose de jardinières en béton pour préserver les habitations.

## **D) Plan de gestion de la forêt communale pour les vingt années à venir.**

Une réunion s'est tenue le 25 juin 2020. Prochaine réunion en septembre sur le devenir des parcelles 14 et 15 .

Puis vote par le conseil municipal (à détailler dans une prochaine session du conseil)

Rappel : Visite du patrimoine du village le 4 Juillet et visite du patrimoine forestier à organiser en Septembre.

## **E) Dératisation**

Informers la population pour inscription auprès de la Mairie

Mise en place d'appâts en une seule intervention et une 2ème intervention est possible si nécessaire

444 € seront facturés par demi journée à la commune.

Intervention au domicile des demandeurs avec tour du domicile obligatoire. L'intervention se fait par le professionnel (il ne donne pas les grains aux particuliers).

## **F) Diagnostic état de l'église Sainte Agathe**

La visite de l'église par les ingénieurs du patrimoine a eu lieu (le rapport doit arriver sous 3 semaines à 1 mois) pour lancer campagne de rénovation des chapelles (l'une est plus abimée que l'autre). Etude à concrétiser pour la création d'une issue de secours permettant d'augmenter la

fréquentation de l'édifice mais une possibilité existe dans ce sens : faire un dossier accessibilité en concertation avec ABF et consulter la commission de Sécurité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Concernant le CCAS : Dominique Pateiron se propose d'appeler les personnes à risque en cas de canicule.

Date du prochain conseil : Lundi 31 Aout 2020

Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est levée à 23H15